Image not found or type unknown

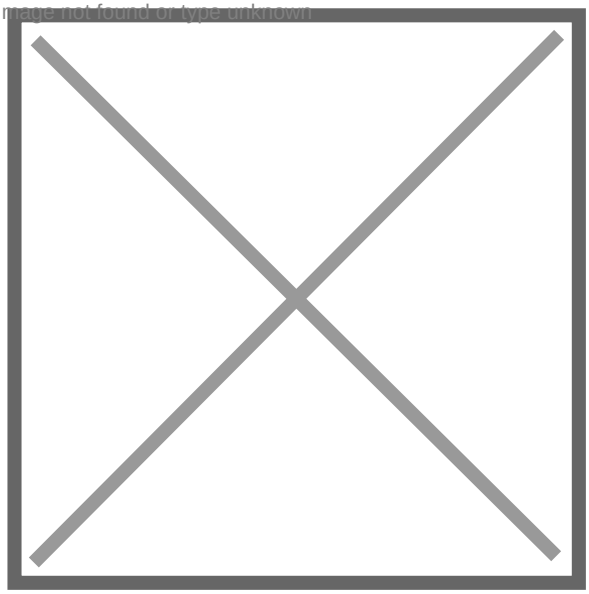

Default d'assurance et plaques d'immatriculation

Par **Benhadouda_old**, le **25/09/2007** à **19:00**

Bonjour alors je vous explique J'ai ete arreter pour default d'assurance et mauvaise plaques d'imatriculation , je netais pas assurer depuis 1 mois jvoudrais savoir ce que je risque , j'ai cependant apres cetet arestation directement changer les plaques et assurer ma voiture , je voudrais savoir ce que je risque sachant que je suis etudiant je n'ai que 20 ans je vous remercie

Par **Adam Kadamon**, le **03/10/2007** à **08:15**

Bonjour,

Généralement la régularisation entraine le classement avec un rappel à la loi. Un avertissement en clair. A défaut l'ordonnance pénale avec une amende est la solution la plus probable, voire une suspension de permis. Le montant est déterminé par le juge sur les réquisitions du Procureur.

Mais bon... je pense sincèrement que le classement est la voie la plus probable.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés